

Point d'étape sur la situation au Parc du Pigeonnier (Perget)

La Municipalité de Colomiers prend acte du départ, ce jeudi 10 août 2023 en soirée, des Citoyens français itinérants qui occupaient illégalement le Parc du Pigeonnier depuis le 31 juillet en fin de journée. Il est regrettable que la raison n'ait pas suffi, les leviers judiciaires et répressifs ont dû être activés. Ce n'est pas l'esprit de la Municipalité de Colomiers. Toutefois, ces actions ont été nécessaires pour rendre aux Columérines et aux Columérins en premier lieu cet espace de sport-santé et de loisirs. Pour rappel, deux aires de grands passages sont disponibles sur la métropole toulousaine, libres et adaptées.

« Notre mobilisation constante et sans relâche depuis le 31 juillet dernier avec nos services techniques municipaux et ceux de Toulouse Métropole, avec notre Police Municipale, en lien constant avec les services judiciaires, ceux de la Police Nationale et notre interlocutrice de la Préfecture, et après avoir obtenu le concours de la force publique, a permis de rendre au Parc du Pigeonnier son usage après 10 jours d'occupation illégale. Notre parc municipal retrouve donc sa vocation d'espace de respiration et de promenades pour les Columérines et les Columérins, dont une très grande partie ne peut prétendre à des vacances hors de la commune, explique Karine Traval-Michelet, Mairie de Colomiers - Vice-Présidente de Toulouse Métropole. Néanmoins, il est nécessaire de rester vigilants devant de tels agissements pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Une plainte pour dégradation du bien communal est toujours en cours. Par ailleurs, ce type d'intrusion illégale met en danger les occupants illégaux eux-mêmes par leurs branchements électriques sauvages et exposent dans ce site les enfants à des risques de noyades. Nous oeuvrons donc immédiatement pour sécuriser le site autour du lac du Perget, avec la pose de blocs béton, le creusement de fossés anti-intrusion et l'installation d'une caméra de vidéo-protection. Je tiens à remercier les riverains du secteur du Perget pour leur confiance pendant cette période ».

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr